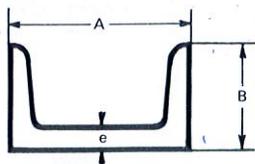


PETITS FERS U

LIVRÉS EN BARRES DE 6 m/6,20 m
ÉVENTUELLEMENT EN BARRE DE 12 MÈTRES
NUANCE S235JRG2

Us angles arrondis



Normes NF A 45.007
XP A 45.210

DIMENSIONS en mm			SECTION en cm ²	MASSE LINÉIQUE kg/m
A	B	e		
30	15	4	2,21	1,74
35	17,5	4	2,75	2,15
40	20	5	3,65	2,87 16,68
50	25	5	4,92	3,86 12,14
* 50	38	5	7,12	5,59
60	30	6	6,46	5,07 24,14
* 65	42	5,5	9,03	7,09
70	40	6	8,62	6,17 38,94

* Echantillons non tenus en stock mais pouvant être procurés sur demande.

Tolérances sur masse des laminés marchands (sauf U ≤ 70)

CORNIÈRES ET TÉS		RONDS ET CARRÉS		PLATS	
Dimensions nominales (épaisseur)	Tolérances	Dimensions nominales (Ø ou côté)	Tolérances	Dimensions nominales (épaisseur)	Tolérances
e ≤ 4	± 8 %	d ≤ 6	± 8 %	b ≤ 5	± 6 %
4 < e ≤ 6	± 5 %	6 < d ≤ 15	± 6 %	5 < b	± 4 %
6 < e	± 4 %	15 < d	± 4 %		

L'écart de masse des barres est la différence entre la masse livrée et la masse théorique.

La masse théorique est déterminée par le produit de la masse théorique au mètre par le nombre de mètres livrés.

Les tolérances de masse fixées ci-dessus ne s'appliquent qu'aux lots égaux ou supérieurs à cinq tonnes. Pour les lots inférieurs à cinq tonnes les tolérances sont à majorer d'un tiers.

NB - pour les U ≤ 70 voir tolérances UPN page 8